

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2016 Compte Rendu

(Convocation du 24/06/2016)

<u>Présents</u>: DURAND Eric MERMET Romain GADOU Eric PONCET Catherine GUILLOUD Paulette TRUFFAUT Nadine SEYCHELLES Véronique CARLIER Cécile CARRE Jean-Claude JULLIEN Bruno MERLOZ Hervé DURAND Marcel

Excusés: ABDILLA Thierry, PERICAS-MOYA Christian, ANNEQUIN Didier

Pouvoirs: ABDILLA Thierry (pouvoir à MERMET Romain)

Absents:

Secrétaire de séance : Eric DURAND est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 h 40 par Véronique SEYCHELLES, le Maire.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu du 09 mai 2016 a été validé à l'unanimité.

Compte rendu des délégations du maire

■ Arrêtés

2016-22 ROUTE BARREE CHEMIN D'EYNOUD - SMEAHB POUR SERPOLLET Alexandra.doc

2016-23 TRAVAUX VC 12 CHEMIN D'EYNOUD - SMEAHB POUR SERPOLLET Alexandra.doc

2016-24 ARRETE CIRCULATION CRITERIUM DU DAUPHINE.doc

2016-25 TRAVAUX CHEMIN DU GAZ - SMEAHB.doc

2016-26 CIRCULATION ALTERNEE CHEMIN DU GAZ - SMEAHB.doc

2016-27 TRAVAUX CHEMIN DE BOIS CAILLARD - MOLLARD PATRICK.doc

2016-28 BALL TRAP.doc

2016-29 FETE DE LA MUSIQUE - COMITE DES FETES.doc

2016-30 ROUTE BARREE CHEMIN DE LA MARTINIQUE.doc

2016-31 TRAVAUX VC 13 CHEMIN DE LA MARTINIQUE.doc

2016-32 CIRCULATION ALTERNEE ROUTE DU TRIEVE .doc

2016-33 TRAVAUX RD51R ROUTE DU TRIEVE.doc

2016-34 TRAVAUX CHEMIN DE BOIS CAILLARD - MOLLARD PATRICK.doc

2016-35 ARRETE D'ALIGNEMENT - DUMONT Franck.doc

Délibérations

2016-011 BORNES VOITURES ELECTRIQUES.doc

2016-012 TARIF CANTINE GARDERIE TAP.doc

2016-013 CENTRE MEDICO SCOLAIRE, doc

2016-014 TRAVAUX DE VOIRIE.doc

2016-015 ACCESSIBILITE CIMETIERE.doc

Administration Générale

DIA

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Demande d'Intention d'Aliéner a été reçue : vente AZNAR. Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

■ Jurés d'Assises

Le conseil municipal a procédé au tirage des jurés d'assises :

Titulaires: PANTALACCI Dominique

GUILLAUD Lucette

Suppléants: LEGUILLOU Christophe

BARRE Néven

Compte-rendu des adjoints

<u>Urbanisme</u> (Bruno JULLIEN)

Dossiers en cours

N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
DP 038 147 16 10004	MATHIAS Bruno	Abri de jardin	21/04/2016	Accepté le 19/05/2016
DP 038 147 16 10005	GACON Stéphane	Abri ouvert pour ranger le bois	23/04/2016	Accepté le 21/05/2016
PC 038 147 16 10003	JOURDAIN Nicolas	Agrandissement de la maison	29/04/2016	Accepté le 07/07/2016
CU a 038 147 16 10010	Maître MION Damien (GUILLEMOT Sébastien)		09/05/2016	Réponse faite le 23/05/2016
CU a 038 147 16 10011	Maître RAYNAUD Alexandra (MOIROUD Maurice)		13/05/2016	Réponse faite le 23/05/2016
CU a 038 147 16 10012	Maître MARTIN Caroline (PEROCHE Christian)		14/05/2016	Réponse faite le 23/05/2016
CU a 038 147 16 10013	Maître MAURY Jean-François (LENOIR Jeanine)		19/05/2016	Réponse faite le 23/05/2016
DP 038 147 16 10006	MILLON Michelle	Création de 2 fenêtres de toit	24/05/2016	Accepté le 30/05/2016
DP 038 147 16 10007	CARMASSI Gaetan	Remplacement de la porte de garage par une baie vitrée	27/05/2016	Accepté le 03/06/2016
DP 038 147 16 10008	OMGBA EDOA Olivier	Auvent bois	30/05/2016	Refusé le 18/06/2016
CU b 038 147 16 10014	MARITAZ Henri		30/05/2016	
CU a 038 147 16 10015	Maître MION Damien (FUZIER Jean-Claude)		30/06/2016	Réponse faite le 02/07/2016
PC 038 147 14 20006 M1	BACHARD Clément	Création de 4 ouvertures sur le garage	10/06/2016	

Protection Incendie

Mme le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la protection incendie n'est pas suffisante pour le quartier des Rabataux. De ce fait un projet de réservoir (poche d'eau) est à l'étude. Le chiffrage est en attente ainsi que les modalités de réalisation. L'objectif étant de couvrir l'ensemble des habitations existantes et futures dans ce secteur.

- Finances, Economie (Cécile CARLIER)
 - Dépenses et recettes sur la période

INVESTISSEMENT du 26/04/2016 au 01/07/2016				
	DE PENSE S			
Chapitre	Libellé	Budgétisé	Réalisé cumul	réalisé période
1	Solde d'exécution d'inv. reporté	87 922.72 €	0.00€	0.00€
20	Dépenses imprévues Invest	11 371 28 €	0.00€	0.00€
16	Remboursement d'emprunts	73 310.00€	44 000 .44 €	22 036.06€
20	Immobilisations incorporelles	5 400.00€	0.00€	0.00€
204	Subventions d'équipement versées	15 500.00€	4 673.14€	0.00€
21	Immobilisations corporelles	136 200 .00 €	8 33 0.01 €	8 300.00 €
Total	DEPENSES	329 704.00 €	57 003.59 €	30 336.06 €

	RECETTES			
Chapitre	Libellé	Budgétisé	Réalisé cumul	réalisé pério de
21	Virement de la section de fonct.	117 231.00 €	0.00€	
40	Opérations d'ordre entre section	1 770.00€	0.00€	0.00€
10	Dotations Fonds divers Réserves	139 233 .00 €	116 523.03 €	290.03 €
13	Subventions d'investissement	17 660.00€	0.00€	0.00€
16	Emprunts et dettes assimilées	53 810.00€	340.00€	0.00€
Total	RECETTE	329 704.00 €	116 863.03 €	290.03 €

FONCTIONNEMENT du 26/04/2016 au 01/07/2016				
	DE PENSES			
Chapitre	Libellé	Budgétisé	Réalisé cumul	réalisé pério de
11	Charges à caractère généra!	157 270.00 €	75 626 27 €	15 404.49 €
12	Charges de personnel	193 070.00€	85 727.30 €	34 111.36 €
22	Dépenses imprévues Fonct	10 000 .00€	0.00€	0.00€
23	Virement à la sect° d'investis.	117 231.00 €	0.00€	0.00€
42	Opérations d'ordre entre section	1 770.00€	0.00€	0.00€
65	Autres charges gestion courante	54 610.00€	23 750.05 €	8 625.49 €
66	Charges financières	29 500.00€	13 119.92€	10 785.45 €
Total	DEPENSES	563 451.00 €	198 223.54 €	68 926.79 €

		RECETTE	S	
Chapitre	Libellé	Budgétisé	Réalisé cumul	réalisé pério de
2	Ex cédent antérieur reporté Fonc	30 040 29 €	0.00€	0.00€
13	Atténuations de charges	8 300.71 €	10 363 32 €	2 017.91 €
70	Produits des services	29 700.00€	15 721.14€	5 518.50 €
73	Impôtset taxes	276 260.00 €	89 456.00€	41 956.00 €
74	Dotations et participations	202 250.00 €	111 23 2.46 €	86 227.46 €
75	Autres produits gestion courante	16 900 .00 €	9 440.71 €	2 548.63 €
Total	RECETTE	563 451.00 €	236 213.63 €	138 268.50 €

OBJET: DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour ajuster le budget 2016.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

⇒ **DECIDE** le virement de crédits suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2184 : Mobilier	30.01 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30.01 €	
D 2313 : Immos en cours-constructions		30.01 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		30.01 €

- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.
 - Régie Périscolaire

Madame le maire informe le conseil municipal que suite à la mise en place de TIPI sans régie pour le règlement des factures de cantine/garderie, il n'y a plus lieu d'avoir une régie de recettes.

Elle propose donc au conseil municipal de dissoudre cette régie.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- ⇒ **VALIDE** la proposition de Mme le maire
- ⇒ **DONNE** tout pouvoir à Mme le maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier
- Voirie
 - Chiffrage Barrière Eglise

Jean-Claude va demander à l'entreprise MOLLARD de réactualiser son devis en fonction de nos besoins réels sur cette barrière.

■ Elagage et Création de fossés - chemin du Stade

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que certains arbres penchent dangereusement en direction de la route du stade. Il apparait nécessaire de procéder à l'élagage des arbres dangereux ainsi qu'à la création d'un fossé pour sécuriser la route en cas de fortes précipitations. Après présentation du devis de Jérémie DURAND pour l'élagage pour un montant de 1020, 00 € TTC et du devis de l'entreprise COCHARD pour la création du fossé pour un montant de 2292, 00 € TTC, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ⇒ VALIDE le devis de l'entreprise Jérémie DURAND
- ⇒ VALIDE le devis de l'entreprise COCHARD :
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

• Eclairage public : éradication des lanternes ballons fluos

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, Mme le maire confirme que les deux lampadaires sur Blandin sont bien sur le réseau de Doissin, donc à la charge de Doissin.

Madame le maire informe l'assemblée que le SEDI peut assurer la maitrise d'ouvrage déléguée des travaux d'éclairage public, et apporter un financement à ceux-ci.

Il est proposé au Conseil Municipal que la commune sollicite à la fois la maitrise d'ouvrable déléguée et l'aide financière du SEDI pour les travaux sur le réseau d'éclairage public programmés en 2016.

Cette opération consiste à réaliser les travaux d'éclairage public : Eradication des sources ballons fluos.

Le SEDI ne propose une aide que lorsque le matériel d'éclairage public installé répond à certains critères d'efficacité énergétique, permettant l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE). Il est donc proposé au conseil municipal de porter une attention particulière à la performance des équipements installés afin de prétendre à cette aide. Il est à noter qu'en étant maître d'ouvrage délégué, le SEDI se chargera de la demande de CEE en son nom auprès des services instructeurs.

Madame le Maire sollicite l'avis du conseil municipal sur cette opération.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- ⇒ ACCEPTE la réalisation des travaux d'éclairage public : éradications des ballons fluo, dont le montant estimatif s'élève à 15 345 € TTC.
- ⇒ AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de maitrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des travaux par le SEDI
- ⇒ **DEMANDE** que le SEDI intègre son aide financière à l'éclairage public dans le plan de financement des travaux d'éclairage public dont la maitrise d'ouvrage déléguée lui est confiée.
 - Travaux de Voirie 2016
 - Réfection chemin du Vernatel

Jean-Claude CARRE présente au conseil municipal les 2 chiffrages du chemin du Vernatel :

Bicouche 7894 € HT Enrobés : 10644 € HT

Après réflexion, le conseil municipal propose de réfléchir à d'autres travaux plus urgents sur des routes plus fréquentées.

• Campagne de PATA (Point A Temps Automatique)

Madame le Maire présente au conseil municipal les propositions financières relatives Point à Temps Automatique pour les travaux de voirie 2016.

Après étude des différentes propositions et délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- ⇒ VALIDE la proposition de l'entreprise EIFFAGE qui s'élève à un montant de 9250,00 € HT
- ➡ DEMANDE qu'une subvention soit sollicitée auprès du Conseil Général de l'Isère
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Travaux de récupération des eaux pluviales du hameau de Pacalin à Doissin : convention de groupement de commandes

Jean-Claude CARRE rappelle au conseil municipal que la commune de Doissin souhaite réaliser des travaux sur son réseau d'eaux pluviales dans le hameau du pacalin.

Le Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre à le projet de travaux de mise en séparatif du réseau d'eaux usées du hameau de Pacalin à Doissin.

Dans ce cadre, Mme le Maire explique qu'il serait judicieux d'intégrer les travaux de la commune à ceux du Syndicat. Afin de matérialiser cette procédure, il conviendrait d'établir un groupement de commandes entre les deux collectivités. Une convention sera constituée décrivant les différentes modalités techniques et financières.

Mme le maire invite donc le conseil municipal à délibérer sur ces différents points.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE de grouper les commandes des travaux liés au secteur du Pacalin à Doissin,
- **→ APPROUVE** la convention annexée à la présenté délibération,
- → AUTORISE Mme le maire à signer tous les actes de sa compétence, utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.
 - Mise en place des abris-bus et marquage au sol des arrêts de bus
 - Abri Bus:

Jean-Claude CARRE présente des devis pour différentes modèles d'Abri bus proposé par la société AZ Marquage.

Après réflexion, l'ensemble du conseil municipal propose de demander des devis pour des abris en bois.

• Signalisation Horizontale des arrêts de bus.

Jean-Claude CARRE présente au conseil municipal les différentes propositions financières relatives au marquage au sol des arrêts de bus.

Après étude des différentes propositions et délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- ⇒ VALIDE la proposition de l'entreprise AZ Marquage qui s'élève à un montant de 1874,90 € HT
- ⇒ **DEMANDE** qu'une subvention soit sollicitée auprès du Conseil Général de l'Isère
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.
- <u>Bâtiments</u> (Véronique SEYCHELLES)
 - Accessibilité ERP

Cimetière

Présentation des différentes propositions tarifaires pour les travaux de mise en accessibilité.

Certaines quantités annoncées semblent erronées. De plus Marcel DURAND demande s'il ne serait pas possible de profiter de ces travaux pour canaliser les eaux pluviales qui viennent des chéneaux de l'église.

De nouveaux devis seront demandés

Dégradations au stade

Mme le maire présente les photos des récentes dégradations du stade.

Elle propose qu'une prochaine réflexion soit faite au sujet de l'avenir du stade, qui n'est plus utilisé dans son but premier. Il est très peu utilisé et coûte régulièrement de l'argent et du temps pour cause de dégradations.

- <u>Scolaire, social</u> (Nadine TRUFFAUT)
 - Conseil d'école

Le dernier conseil d'école s'est déroulé le 21 juin 2016

Les effectifs pour la rentrée prochaine : 100 élèves répartis de la façon suivante :

10 PS / 15 MS 8 GS/ 17 CP 11 CE1/15 CE2 14 CM1/ 10 CM2

Encore des interrogations sur le poste d'ATSEM pour la classe de Mme VICENTE. Une étude plus approfondit sera fait en fonction des besoins des maitresses et des moyens de la commune.

La classe de Mme CHARRETON sera repeinte par Bruno MATHIAS avec l'un des deux jobs d'été.

• Réunion publique T.AP. et cantine

Seulement 10 familles étaient représentées. Une vidéo et des photo des activités faites par sport 'Anim a été présentée. Le rendu s'est avéré beaucoup plus positif que ne l'avaient expliqué les enfants à leurs parents.

Mme le maire a informé les familles de l'augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie à compter du 1^{er} septembre 2016.

La séance de garderie passera à 1.20 €

Le repas sera désormais à 3,40 €

Les T.A.P. resteront gratuits pour le moment tant qu'il y aura des bénévoles. Seule une pénalité de retard fixée à 0,50 € par jour sera appliquée pour toute inscription après la date limite.

Dissolution syndicat des collèges

Vu les articles L.5212-33 et L.5212-25-1du CGCT,

Vu la décision du conseil départemental de l'Isère en date du 29 janvier 2016 d'acquérir à titre gratuit la parcelle d'assiette foncière du plateau sportif et du gymnase (parcelle 1471) contigüe au collège Le Calloud à La Tour du Pin en complément de la parcelle de l'assiette du collège dans le cadre de sa compétence d'enseignement secondaire .

Vu la délibération du conseil syndical du syndicat des collèges en date du 24 février 2016 actant le transfert des biens immobiliers au conseil départemental à la date du 1^{er} juillet 2016

Vu la délibération du conseil syndical du syndicat des collèges en date du 11 mai 2016 établissant les modalités de liquidation du syndicat,

Considérant le remboursement anticipé des emprunts contractés par le syndicat par chacune des communes membres du syndicat selon la délibération du conseil syndical en date du 24 février 2016;

Vu la délibération du conseil syndical du 11 mai 2016 actant la suppression du poste de Mr CARRET

Raphaël, agent titulaire, suite à l'avis favorable prononcé par le CTP du Centre de gestion de l'Isère en date du 20 avril 2016 ; et définissant la répartition de la charge salariale de l'agent titulaire dont le poste est supprimé à chacune des communes membres du syndicat

Vu la délibération du conseil syndical du 11 mai 2016 de confier à la commune de MONTAGNIEU les archives du syndicat,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE:

- ⇒ le transfert en pleine propriété au conseil départemental de l'Isère, des biens immobiliers du gymnase et du plateau sportif appartenant au Syndicat Intercommunal des collèges à la date du <u>1er</u> juillet 2016,
- ⇒ les modalités de répartition de l'actif, du solde de trésorerie et des résultats entre les communes membres,
- ⇒ de supprimer le poste de M. CARRET Raphaël et de supporter sa charge salariale comme indiqué dans la délibération du 11 mai 2016,
- ⇒ -de confier à la commune de MONTAGNIEU les archives du syndicat,

Afin que la dissolution du Syndicat Intercommunal des Collèges puisse être effective au 1^{er} novembre 2016.

- <u>Vie associative</u>
 - Scouts du 16 au 30 juillet

Mme le maire informe le conseil municipal qu'un groupe de 21 scouts encadrés par des animateurs sera sur le stade du 13 au 30 juillet.

• Fête de la musique

Bonne réussite de cette fête de la musique : bonne participation des habitants.

- Personnel communal
 - Congés d'été

Le secrétariat sera fermé du 15 au 28 Août inclus

POINTS A DELIBERER

Avis sur projet de périmètre de la future communauté de communes

Par courrier en date du 9 juin 2016, le Préfet de l'Isère a notifié son arrêté de projet de périmètre aux communes et communes de communes qui disposent de 75 jours pour se prononcer. L'une des prescriptions porte sur la fusion des communes de Bourbre-Tisserands, des Vallons du Guiers, de la Vallée de l'Hien et des Vallons de la Tour.

Il est décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

La question est : Approuvez-vous le périmètre proposé par le Préfet ?

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité

- ⇒ EMET un avis favorable au périmètre proposé par le Préfet, à savoir fusion des communautés de communes de Bourbre-Tisserands, des Vallons du Guiers, de la Vallée de l'Hien et des Vallons de la Tour.
- ⇒ DONNE tout pouvoir à Mme le maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

INFORMATION COMMUNICATION

■ Comice Blandin du 27 et28 Août

La commune de Blandin cherche des bénévoles. Pour plus de renseignements et s'inscrire : comiceblandin@orange.fr

■ <u>Job d'été</u>

Le premier jeune a débuté le 4 juillet. Il procédera entre aux travaux de peinture du groupe scolaire.

Le second commencera le 25 juillet et aura pour tache de repeindre l'abri bus de la place du Triève.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 23 h 45.

Prochaine réunion : à définir